



Association des Cadres Retraités de la Sidérurgie



ICCA chez ArcelorMittal
17, avenue des Tilleuls – BP 70011
57191 FLORANGE CEDEX
Adresse courriel : icca2@wanadoo.fr
Site Internet : www.icca-france.fr



Historique

L'**ICCA** a été créée en octobre 1977 par 56 ingénieurs et cadres pour défendre leurs intérêts car exclus de la Convention Générale de Protection Sociale de 3 juin 1977 visant à accompagner la restructuration de la sidérurgie.

À l'origine, l'association ne concernait que les Ingénieurs et Cadres en Cessation Anticipée d'Activité de l'ensemble Sacilor-Sollac (ICCAA)

L'association change de nom en 1981 pour devenir l'association des Ingénieurs et Cadres en Cessation d'Activité (ICCA) et pour participer activement, à l'échelon national, à la défense des retraités, adhère à l'UFR (Union Française de Retraités).

En 2021, l'ICCA change de nom pour devenir l'Association des Cadres Retraités de la Sidérurgie et s'ouvre à l'ensemble des retraités de la sidérurgie française ayant exercé des fonctions d'encadrement.

ICCA est une association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil Local maintenu en Alsace-Moselle. Elle est inscrite au Tribunal d'Instance de Thionville, Volume 52 – Folio 244

L'**ICCA** est animée par un Comité Directeur (CD) composé :

- d'un bureau :
 - Président
 - Vice-président
 - Secrétaire et secrétaire adjoint
 - Trésorier et Trésorier adjoint
 - Webmaster et Webmaster adjoint
- de correspondants régionaux (Nord, Sud, Île de France...)
- d'assesseurs
- d'invités permanents
- de responsables :
 - communication
 - animations
- de réviseurs aux comptes





ICCA est ouverte à tous les retraités ayant occupé des fonctions d'encadrement dans des sociétés sidérurgiques françaises

ICCA est animée par un Comité Directeur qui s'appuie sur des groupes régionaux (Est, Nord, Île de France, Sud)

Les activités d'**ICCA** sont organisées autour de quatre pôles :

- **Défense des intérêts de ses adhérents,**
- **Aide en matière de prévoyance,**
- **Maintien du contact avec les entreprises,**
- **Développement de liens amicaux entre ses membres.**



Défense de vos intérêts

Depuis sa création en 1977, la raison d'être première de l'ICCA est la défense des intérêts de ses membres.

Elle poursuit cette action dans le cadre actuel de menaces sur l'avenir des retraites, en étant affiliée à l'**Union Française des Retraités (UFR)**, elle-même affiliée à la **Confédération Française des Retraités (CFR)**.

Prévoyance

La « **Commission Prévoyance** » actualise l'information sur l'évolution des règlements concernant les retraites, les réversions, les assurances maladie, la dépendance et les successions. Elle publie des synthèses sur ces sujets.

Pour ce faire elle maintient des relations avec :

- Les services compétents d'ArcelorMittal
- Les différentes Institutions de Prévoyance.

De plus, la « **Commission Prévoyance** » apporte aide et conseils aux adhérents en difficulté, veuves et veufs, en particulier.

Contact avec les entreprises

ICCA entretient des contacts réguliers avec les responsables du Groupe, et bénéficie de leur appui pour le recrutement de nouveaux membres récemment retraités.

Elle apporte régulièrement des informations sur l'évolution de la profession. Elle propose des visites d'installations, qui sont l'occasion de rencontres entre actifs et retraités.

Le lien entre les membres

▪ Par les statuts

L'Assemblée Générale rassemble les adhérents chaque année en Mars. Elle est diffusée en vidéo à destination des adhérents éloignés ?

Elle constitue une opportunité, au-delà des obligations statutaires, pour s'informer sur les actions de l'Association et l'évolution du Groupe grâce à l'intervention de dirigeants en activité.

▪ Par des moyens modernes de communication

- Courrier électronique.
- Site Internet, regroupant toutes les informations diffusées, et autres.
- Courrier traditionnel.
- Par des activités conviviales

ICCA organise régulièrement des activités permettant le maintien de liens d'amitié entre ses membres :

- Rencontres au cours de repas,
- Visites et conférences.

Elle communique avec ses membres par courrier postal /électronique pour les informer sur les activités et les sujets importants.